

III. Le 22. du mois d'Avril le Roi nomma à plusieurs Benefices de Collation Royale, qui se trouvoient vaquans, parmi lesquels étoit l'Evêché de Viviers, qui fut donné à l'ancien Evêque d'Ypres: l'Evêché de Lavaur à l'Abbé de Malezieu, & l'Evêché de St. Pons à l'Abbé de Crillon.

L'Abbaye de la Chaise-Dieu fut donnée au Cardinal de Rohan; celle de Montirandé fut conférée au Cardinal Ottoboni, qui peu auparavant avoit été pourvu de celle de Marchienes. Celle de Lire à l'Abbé d'Antin; celle de Previlly à l'Abbé d'Harcourt, celle de Mezan à l'Abbé d'Artagnan, celle de Savigny à l'Abbé Gautier, l'un des Secretaires de l'Ambassade de France à Utrecht; celle d'Honnoncour à l'Abbé de Valory, celle de St. Pierre de Vienne à l'Abbé de Chabannes-Curton, celle de Sablonceaux à l'Abbé de Châlon, celle de Talmont à l'Abbé du Drot, Aumônier de Mr. le Duc de Berry &c.

### A R T I C L E III.

*Qui contient ce qui s'est passé de considerable en ITALIE depuis le mois dernier.*

*Grace que le Comte Boromeo obtient de l'Empereur.*

I. **L**E Comte Boromeo Viceroy de Naples, n'a rien oublié pour se faire décharger à la Cour de Vienne, du crime de prétendue *concuSSION*, dont il a été accusé, sans avoir pu y réussir: \* néanmoins l'Empereur, par une grace speciale, a bien voulu le décharger de la moitié de la restitution à laquelle il avoit été condamné. Ce

Comte

*Voyez Avril page 245.*